



> PAGE

7

Séniors, une nouvelle
jeunesse

> CONSEILS MUNICIPAUX

Du 16 décembre 2015

- Une **convention de financement entre le Club de tennis de Bernin et la commune** concernant la construction de deux courts de tennis couverts a été approuvée. Cette convention de subvention d'équipement précise les conditions de versement par l'association au profit de la commune. La somme totale de 60 000 euros sera répartie comme suit : 20 400 euros en 2016 appelés en une fois puis, de 2017 à 2025, un paiement annuel de 4 400 €.

- Les conseillers municipaux ont décidé d'intégrer un dispositif de **mutualisation des polices municipales** avec les communes de Biviers, Montbonnot-Saint-Martin, Saint-Ismier et Saint-Nazaire-les-Eymes. Il est prévu que les fonctionnaires soient mis à disposition dans chacune des communes à temps égal.

Du 20 janvier 2016

- La commune s'est prononcée favorablement sur le **projet de révision de l'aménagement de la forêt communale** établi par l'Office National des Forêts pour la période 2016-2035. Ce projet prévoit des travaux et notamment la création d'un tracé du périmètre forestier de la commune et la création d'une piste forestière qui permettrait l'affouage pour les berninois. Les administrés seront prochainement invités à manifester leur intérêt sur ce service, nous y reviendrons dans un prochain journal.

- Le conseil municipal a autorisé Mme le Maire à **déposer un permis de construire** qui permettra la réalisation des travaux de réaménagement de la **salle des fêtes** de Bernin, chemin de la Gare.

 Prochain conseil municipal :
Mercredi 16 mars 2016 à 20h15 en mairie

 Permanences élus :
Sur rendez-vous auprès de Aurélie Delort
au 04 76 92 07 47

 Prochains conseils municipaux :
(sous réserve de modification éventuelle)
Mercredi 6 avril 2016 à 20h15
Mercredi 4 mai 2016 à 20h15
Mercredi 8 juin 2016 à 20h15
Mercredi 6 juillet 2016 à 20h15



P4 à 7
L'ACTU À BERNIN / BRÈVES DE CIVILITÉS
P8 à 9
GÉNÉRATIONS
P10
INFORMATION
P11 à 13
FOCUS
P14
L'INTERCOMMUNALITÉ
P16 à 18
L'ÉCHO DES ASSOCIATIONS /
COMITÉ DE JUMELAGE
P19
ZOOM
P20
BERNIN UTILE / LE CHOIX DE LAURENCE

CARNET



NAISSANCE

Novembre

Mylena ARNOL

Mya NOVET

Décembre

Emma PELLISSIER-ROIDOR



MARIAGE

Aucun mariage célébré



DÉCÈS

Novembre

Iolanda GUIDI

Décembre

Jacky FORISSIER

Marcelle LE MOUËLLIC

BULLETIN MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BERNIN

N° 9 **FÉVRIER** 2016

Mairie de Bernin
RD 1090
38190 BERNIN
Tél. 04 76 93 07 40
mairie@bernin.fr

Directeur de la Publication :
Cécile Rocca
Rédacteur en chef :
Claire Stromboni
Comité de rédaction :
Cécile Rocca, Claire Stromboni,
Christophe Duret, Anne-Françoise Besson,
Lewis Davies, Sophie Couderc,
Tiphaine Pierrat
Photos :
Mairie de Bernin
Guillemette Dufour, Fotolia
Rédaction :
Mairie de Bernin
Conception :
Tiphaine Pierrat
Création graphique :
happydesign
Impression :
Imprimerie du Pont de Claix

Imprimé sur papier certifié PEFC
avec des encres à base d'huile végétale
Tirage : 1 600 exemplaires
Dépôt légal : à parution



Édito

Alors, cette nouvelle année ?

Mes chers concitoyens,

Pour ce journal, j'ai envie de vous parler de 2016 qui débute et des perspectives pour le village.

Un préalable indispensable, l'équipe est en marche, les rôles sont maintenant répartis et notre stabilité est un atout.

Des projets de 2016, vous le savez, sont lancés : la transformation et la modernisation de la salle des fêtes avec un début des travaux calé en mai, la réfection du chemin de Craponoz seront les gros investissements de l'année. Bernin est une commune qui investit, si l'on se rappelle la nouvelle crèche inaugurée en 2014, l'espace sénior en 2014 également, le mur d'escalade en 2015 et les tennis couverts début 2016. L'équipement de la commune se poursuit dans tous les domaines.

En 2016, nous comptons terminer le montage et bien cerner les attentes afin de voir naître d'ici 2 ans le projet « cœur de village » qui vise à redynamiser la vie commerçante et à installer nos professionnels de santé et nos personnes âgées.

Nous mènerons en 2016 également des réflexions sur notre bibliothèque : comment lui donner un nouveau souffle ?

Quant au parc de la maison Michel, quel bel espace ! Comment se l'approprier davantage et comment en profiter tous ensemble ?

Voilà de belles réflexions pour nous tous et de belles perspectives. Nos moyens de communication restent ouverts pour partager nos idées.

Cécile Rocca,
Maire de Bernin

Inauguration des tennis couverts

Le bâtiment, composé de deux terrains de tennis ainsi que de vestiaires, a été inauguré le samedi 9 janvier en présence d'un public nombreux, élus, représentants des partenaires financiers et adhérents du Tennis Club de Bernin. Grâce à ce bâtiment, la pérennité des activités éducatives de l'association sera assurée.

Les jeunes du club ont, dès le premier mercredi suivant l'ouverture au public, profité du maintien de leur séance malgré les intempéries.

En outre, la nouvelle infrastructure communale a permis la naissance d'une nouvelle activité pour les enfants de l'école dans le cadre des activités péri-éducatives (TAP). En effet tous les jeudis depuis le 7 janvier les enfants peuvent découvrir le tennis, activité proposée par le service enfance-jeunesse en partenariat avec le Tennis Club de Bernin et ses enseignants.



L'équipement a été financé en partenariat avec le Conseil Départemental, le Tennis Club de Bernin ainsi que la réserve parlementaire. Le conseil municipal a sollicité une aide de la région dont la réponse devrait arriver prochainement.

N'ayant pu accueillir tous les berninois lors de son inauguration, si certains souhaitent découvrir ce très bel équipement de la commune, une visite sera organisée pour ceux qui se feront connaître en mairie.

Lewis Davies, Délégué au sport et à la jeunesse



Suppression des 2 cabines téléphoniques à Bernin

D'ici 2017, toutes les cabines téléphoniques d'Orange auront disparu des villages. Trop coûteuses et obsolètes, ces cabines téléphoniques ont connu leur heure de gloire dans les années 1990. En effet, l'utilisation des cabines a baissé de 40% par an et les Français les utilisent moins d'une minute par jour et par cabine.

À Bernin, 2 cabines téléphoniques étaient à disposition du public, une en face de la salle des fêtes et une autre, place de la Bascule.

Ce démantèlement va de pair avec le développement de la couverture mobile. Orange devra couvrir avec le réseau de téléphonie mobile les quelques 4 000 communes françaises situées dans des zones blanches.

Tiphaine Pierrat



Emplois d'été 2016

Vous avez entre 16 et 21 ans ?

Envie de découvrir la fonction publique territoriale en acquérant une première expérience professionnelle ?

Sensible à l'insertion professionnelle des jeunes, la commune de Bernin reconduit, pour la troisième année, l'embauche d'emplois d'été.

Recrutés pour deux semaines **entre le 27 juin et le 2 septembre 2016**, les jeunes se verront confier des missions administratives (rédaction de notes, archivage, mise à jour de base de données...) et techniques (entretien des espaces verts, bâtiments, voirie...).

À partir du mois de mai des missions culturelles, gardiennage d'exposition à La Veyrie, seront proposées les week-end*.

* sous réserve de la reconduction d'une exposition

 Vous êtes intéressé(e) ?

Pour candidater, c'est très simple !

Rendez-vous jusqu'au 19 mars 2016 à l'accueil de la mairie, muni(e) d'un CV et d'une lettre de motivation adressée à madame le Maire. Vous remplirez un formulaire de candidature, sur lequel vous préciserez votre disponibilité et vos préférences d'affectation.

Les recrutements seront finalisés après étude de votre dossier et un entretien de motivation.

Pour plus de renseignements :

- www.bernin.fr/emplois-jeunes-2016
- Service des ressources humaines : Rachel Commandeur ; 04 76 92 07 45 ; rachel.commandeur@bernin.fr.

Rachel Commandeur, Ressources Humaines



Inscriptions scolaires pour 2016

Préparer la rentrée scolaire de septembre 2016:

pour être au plus près des effectifs, nous invitons les familles qui ont des enfants à inscrire pour la première fois à l'école ou en première année à l'école élémentaire (CP) :

- à télécharger le certificat de préinscription sur le site de la commune (www.bernin.fr),
- ou de le demander auprès du service enfance et jeunesse au 04 76 72 81 75 ou à enfance-jeunesse@bernin.fr et de faire les démarches auprès de ce service **avant la fin du mois de février 2016**.



La chenille processionnaire : on poursuit le combat

L'arrêté municipal de 2015 incite à traiter les arbres colonisés par la chenille processionnaire.

Pourquoi lutter ?

C'est une chenille qui possède des poils urticants et se déplace en procession. Les chenilles processionnaires proviennent des pins, des sapins, des cèdres, des douglas et des chênes où elles font des nids au cours de l'hiver. Au printemps, elles descendent des arbres et se déplacent en procession pour aller s'enfouir dans le sol à quelques centimètres sous terre (5 à 20 cm) dans un endroit bien ensoleillé. Les processions peuvent se déplacer jusqu'à 40 m.

Ces chenilles contiennent une substance urticante et nécrosante au niveau de leurs poils, ce qui les rend toxique pour l'homme et l'animal.

La mairie reconduit en 2016 son opération en offrant un piège à chenilles par habitation ou un sac vide en cas de piège déjà installé en 2015.

Après utilisation :

Il suffit de décrocher le sac et de le jeter dans un bac prévu à cet effet. Vous trouverez ce bac spécifique à l'entrée des services techniques (chemin du Teura), dans lequel vous pourrez également déposer les nids et les branches contaminées.

En parallèle, la mairie a installé sur ses pins (22 pins dans la zone urbaine) des pièges à Pheromones d'une portée de 1000 mètres ainsi que des Écopieges, pour piéger les papillons.

Autres moyens de lutte à l'initiative des particuliers : échenillage manuel des arbres en hiver et brûlage des nids, plantation de variétés d'arbres peu sensibles.

> Explications complémentaires sur le site de la mairie

www.bernin.fr > Développement Durable » Savoir faire des services techniques



Intervention de 2 groupes de pompiers à La Veyrie



Vendredi 11 décembre 2015, 2 groupes de pompiers « sauveteurs en milieu aquatique » et « sauveteurs en milieu périlleux » ont fait un exercice d'entraînement dans le puits du château de la Veyrie.

L'intérêt pour la commune était de savoir ce qu'il y avait dans le fond du puits...! D'où venait l'eau (nappe phréatique, galeries...) qui alimentait le château et ses nombreuses salle de bain et sa piscine extérieure en eau potable du temps de la famille Keller.

Vernissage pour la publication du livre sur Charles Albert Keller

À la Veyrie le **23 novembre 2015**, monsieur Gilles Rey a invité ses soutiens, les élus et les représentants du Grésivaudan et de l'Oisans pour présenter son ouvrage extrêmement documenté racontant la vie de monsieur Charles Albert Keller, grand industriel et dernier résidant du château de la Veyrie. Ce livre, consultable sur place, est disponible à l'accueil de la mairie ou à la bibliothèque.



Géraldine Moutet, Adjointe à la culture

Collecte des ordures ménagères et du recyclable

Pour éviter d'entraver le passage des piétons sur les trottoirs et les accotements et pour préserver l'harmonie visuelle de notre commune, il est rappelé qu'il est impératif de rentrer les containers d'ordures ménagères (verts ou marrons) au plus tard le lundi soir et les containers de déchets recyclables (bleus) au plus tard le mardi soir. Le manquement à l'arrêté municipal du 6 juin 2006 réglementant le ramassage des ordures ménagères peut être verbalisé (38€).



Déjections canines

Il est constaté depuis quelques temps un nombre grandissant de déjections canines sur les trottoirs de la commune ainsi que sur les accotements herbeux. D'abord, outre les désagréments que cela occasionne pour les piétons, notamment autour de l'école, ces déjections posent un problème de salubrité publique. De plus elles démontrent un manque de civisme de la part des propriétaires d'animaux et sont un accroc au « vivre ensemble » qui ne leur donne pas une image positive. Enfin, il s'agit d'une infraction au code pénal punie d'une amende de 35 €. Sachez donc, chers amis des bêtes qu'en faisant quelques efforts, tout le monde sera gagnant, vous les premiers. **Nous vous rappelons qu'il y a deux canisites chemin des Vergers et chemin de la gare le long du cimetière.** Si ces espaces vous sont trop éloignés, munissez vous de sacs plastique afin de ramasser les excréments de votre chien, et mettez le tout dans une poubelle.



Respectons la signalisation

Les mauvaises habitudes et la précipitation sont souvent de bonnes excuses pour ne pas respecter la signalisation, ou l'interpréter à sa convenance. Ainsi, stops et sens interdits sont régulièrement grillés, conduisant à des infractions pouvant mettre en danger la sécurité d'autrui. Au-delà de la faute de conduite, c'est également un problème de civisme. **Respectons la signalisation, pour la sécurité de tous.**

Françoise Petit et Laurent Boucly,
Brigadier chef principal et gardien de police municipale



Inscription en mairie du 3 au 13 février pour obtenir un piège ou un sac qui seront commandés puis disponibles fin février.



La cantine, une organisation exemplaire !



Le 2 décembre, plusieurs membres de la mairie d'Eybens sont venus visiter notre cantine dans le but de nourrir une étude sur la leur, sur recommandation du médecin de prévention du centre de gestion de l'Isère qui avait réalisé un diagnostic de notre organisation cantine.

Suite aux augmentations successives de la capacité d'accueil, la partie cuisine et plonge de notre cantine avait été repensée dans un seul objectif : adapter les moyens au nombre de repas en privilégiant des fonctionnements et des matériels ergonomiques.

Pour exemples, un tunnel de lavage double plateaux avec séchage a remplacé l'ancien lave-vaisselle 80 couverts ; achat de plusieurs chariots vaisselle permettant de limiter les manipulations de charges lourdes et déplaçables facilement en salle pour la mise de table... Il est très valorisant pour l'équipe du service enfance-jeunesse et vie scolaire de servir d'exemple.

ment en salle pour la mise de table... Il est très valorisant pour l'équipe du service enfance-jeunesse et vie scolaire de servir d'exemple.

Philippe Revol, Responsable enfance-jeunesse

Le père Noël et ses lutins aux écoles

Cette année encore, le Père Noël est venu apporter des présents aux enfants des écoles maternelle et élémentaire de Bernin. Il n'est pas arrivé seul mais avec une douzaine de Lutines plus joyeuses les unes que les autres. Elles ont dansé pour les enfants qui, en retour, leur ont chanté de belles chansons !

Tout le monde était ému jusqu'aux larmes, surtout quand les enfants de maternelle se sont précipités sur le Père Noël pour un énorme câlin ! Et que dire de ce magnifique moment où les enfants et leurs enseignants, après avoir chanté tous en chœur « On écrit sur les murs »



ont improvisé une chenille géante dans la cour de l'école primaire !

En ce beau mercredi, chaque petit écolier est reparti un peu plus heureux avec son sachet de friandises. Les membres de l'APE remercient chaleureusement le Père Noël et ses Lutines ainsi que les équipes enseignantes pour ce moment de joie et de partage. Merci à la municipalité pour son suivi !

Edith Béguery, Présidente de l'APE



Le repas de Noël en cantine

Le jeudi 17 décembre, les tables de la cantine étaient disposées en format banquet à l'occasion du traditionnel repas de Noël. Sapins et décorations de Noël dans les salles, paillettes sur les tables, les personnels arborant des chapeaux de lutins ont servi le repas de Noël fourni par notre traiteur Guillaud avec au menu : champagne pour enfants, clafoutis festif et salade de jeunes pousses, dinde sauce girolle, gratin Dauphinois, buche maison, clémentine et chocolat.

Tout comme un vrai repas de Noël d'une très grande famille...

Philippe Revol, Responsable enfance-jeunesse



Fête des lampions



L'après-midi du mercredi 16 décembre a été riche en animation pour les plus jeunes berninois qui ont participé à la traditionnelle fête des lampions organisée par la commune.

Les enfants, qui s'étaient inscrits à la bibliothèque, ont d'abord assisté à un spectacle captivant d'Hélène Phung qui conte en pliant des origamis. Pendant près d'une heure le jeune public a pu voir s'animer les pliages de papier de la conteuse qui l'ont enchanté. Au bonheur des mots s'ajoute celui du papier !

Puis, après un goûte festif, nous nous sommes lancés dans les rues de Bernin avec nos lampions confectionnés au centre de loisirs pour les uns ou lors de l'après-midi jeu du 28 novembre au Cube pour les autres.

Cette année, ce sont les chemins des Michelières et des Vergers que nous avons arpentés et ainsi profité des décorations lumineuses des maisons berninoises, accompagnés joyeusement par la musique des Lou Pelaya que nous remercions de leur présence indéfectible.

Anne-Françoise Besson, Adjointe aux associations et à la coordination de la vie communale



Passage de la télévision numérique terrestre (TNT) à la haute définition (HD)

Le 5 avril 2016, la TNT passe à la Haute Définition. Etes-vous prêts ?

Dans la nuit du 4 au 5 avril 2016, la norme de diffusion de la Télévision Numérique Terrestre (TNT) va évoluer sur l'ensemble du territoire métropolitain. Elle permettra de diffuser des programmes en HD sur l'ensemble des 25 chaînes nationales gratuites de la TNT, avec une meilleure qualité de son et d'image.

Cette évolution va également permettre de libérer des fréquences pour le déploiement du très haut débit mobile (services 4G de la téléphonie mobile) dans les territoires.

Les téléspectateurs concernés par ce changement sont ceux qui reçoivent la télévision par une antenne râteau. Ils doivent alors s'assurer que leur téléviseur est compatible HD.

• Comment vérifier si son téléviseur est prêt pour le 5 avril ?

Pour profiter de la TNT HD, il faut posséder un équipement compatible HD.

Si vous recevez la TNT par l'antenne râteau (individuelle ou collective), un test simple existe pour s'assurer que votre téléviseur est prêt pour le 5 avril :



• Vous voyez sur votre équipement le logo « TNT HD » (norme MPEG-4).



• Vous visualisez le logo « Arte HD » à l'écran en vous plaçant soit sur la chaîne 7, soit sur la chaîne 57.

Si ce n'est pas le cas, l'achat d'un équipement compatible est à anticiper afin d'éviter toute rupture d'approvisionnement dans les magasins les semaines précédant le 5 avril.

Il n'est toutefois pas nécessaire de changer de téléviseur : l'achat d'un adaptateur compatible TNT HD suffit (à partir de 25 euros dans le commerce). Une charte a été signée avec de nombreux revendeurs de matériels : n'hésitez pas à leur demander conseil ! La liste de ces revendeurs agréés est disponible sur le site recevoirlatnt.fr.

• Le 5 avril, un réglage de votre téléviseur compatible HD sera nécessaire pour retrouver l'ensemble de vos chaînes avec une qualité HD

Le passage à la TNT HD engendrera une réorganisation des bouquets des chaînes dans la nuit du 4 au 5 avril.

Les téléspectateurs dont le téléviseur est relié à une antenne râteau devront par conséquent lancer une recherche et mémorisation des chaînes à partir de la télécommande de leur téléviseur ou de leur adaptateur, le cas échéant.

• Des aides sont disponibles pour accompagner le téléspectateur

Deux types d'aides sont prévus :

- L'aide à l'équipement TNT HD : il s'agit d'une aide financière de 25 euros disponible dès maintenant, pour les téléspectateurs dégrévés de la contribution à l'audiovisuel public (ex-redevance) et recevant la télévision uniquement par l'antenne râteau ;

- L'assistance de proximité : C'est une intervention gratuite à domicile opérée par des agents de La Poste, pour la mise en service de l'équipement TNT HD. Elle est réservée aux foyers recevant exclusivement la télé par l'antenne râteau, et dont tous les membres ont plus de 70 ans ou ont un handicap supérieur à 80 %. Cette aide est disponible à partir de début 2016 en appelant le 0970 818 818 (prix d'un appel local).

Retrouvez toutes les informations sur le passage à la TNT HD sur le site internet : www.recevoirlatnt.fr, ou en appelant le 0970 818 818 (du lundi au vendredi de 8h à 19h - prix d'un appel local).



Séniors, une nouvelle jeunesse

Qu'ils soient pantouflards ou hyperactifs, experts en confiture maison ou plutôt adeptes de randos, les aînés du XXI^{ème} siècle occupent une nouvelle place dans la société.

L'allongement de l'espérance de vie est un « extraordinaire progrès de civilisation », qui pose aussi aujourd'hui des défis à relever.

La notion d'âge s'est transformée. Les sexagénaires de 2016 sont différents de ceux des années 50. On vit plus vieux, mais aussi en meilleure santé. Libérés du stress du travail, les séniors ont le temps et tout le loisir de comparer, analyser, d'effectuer des choix et de décider.

À Bernin, on compte plus de 600 personnes de plus de 65 ans. On vieillit beaucoup en couple, en maison individuelle, impliqué dans les associations et auprès des petits enfants.

Des différents échanges que nous avons pu avoir avec nos aînés nous retenons deux préoccupations : le logement et rester actifs.

C'est pour cela que le CCAS reste à l'écoute des séniors. Des cours d'informatique et des ateliers mémoire sont en place. En ce qui concerne le logement, un projet de résidence est à l'étude en centre de village, de même que des soutiens à l'aménagement du domicile.

Interventions sociales du CCAS en direction des personnes âgées de plus de 65 ans

- Portage des repas à domicile : tarifs en fonction de l'avis d'imposition.
- Prise en charge (virement bancaire ou postal) par le CCAS de 2 carnets de 10 trajets Bernin/Grenoble par année civile et par personne pour les plus de 65 ans non-imposables sur le revenu, sur présentation d'un justificatif d'achat et de leur dernier avis d'imposition.
- La navette du mardi après-midi qui emmène les personnes au Casino à Crolles et les ramène à leur domicile : 2,50 € par trajet A/R.
- Prise en charge de 50% du coût d'une sortie ou d'un voyage organisé par une association pour les personnes non-imposables sur le revenu, dans la limite de 100 € par an.
- Organisation et prise en charge du repas de Noël offert aux berninois de plus de 65 ans.
- Cadeaux de Noël portés au domicile des plus de 80 ans, qui ne peuvent participer au repas.
- Organisation d'ateliers mémoire, informatique, équilibre.

Repas annuel des séniors

Le 6 décembre 2015, le traditionnel repas de Noël des séniors de la commune a réuni plus de 160 convives au Cube, décoré aux couleurs de l'hiver et de Noël.

Dans une ambiance chaleureuse et conviviale, nos aînés ont applaudi les superbes chorégraphies proposées par les jeunes danseuses du Centre Intercommunal de Danse puis les acrobaties de l'association Cirq'Hop qui leur a offert une remarquable prestation.

Vint ensuite le temps du repas, belle occasion pour se retrouver et partager un très agréable moment agrémenté de délicieux plats de fêtes.

Sur les notes de l'orchestre, c'est avec enthousiasme que les nombreux amateurs de danse ont exercé leurs talents tout au long de cet après-midi qui a réjoui l'ensemble des participants.



Atelier informatique

Afin de répondre aux attentes des séniors, le CCAS a mis en place depuis septembre 2015 un atelier informatique hebdomadaire qui se déroule à l'école primaire dans une salle équipée. Les aînés sont accompagnés par une animatrice et par des membres du CCAS pour découvrir les outils informatiques ou se perfectionner durant des séances de 2h. Chacun peut s'initier aux joies d'Internet, apprendre à envoyer ou recevoir des e-mails, faire du traitement de texte, transférer des photos numériques ou encore retoucher des images.

Pour tout renseignement, contactez le CCAS au 04 76 92 35 57.



Atelier mémoire

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Bernin poursuit ses actions en direction des séniors en organisant des ateliers à leur intention.

Un nouvel atelier « mémoire » sera mis en place sur la commune si suffisamment de personnes sont intéressées. Il s'agit d'un programme de 10 rencontres animées par un psychologue, destinées aux séniors, afin de « muscler » leurs neurones et entretenir leur mémoire. Les personnes ayant déjà participé à un des ateliers précédents peuvent bien sûr s'inscrire à nouveau mais une priorité sera donnée aux nouveaux participants.

Pour vous inscrire, pas d'hésitation, contactez le CCAS directement en mairie ou par téléphone au 04 76 92 35 57 ou encore par mail : fabrice.colliard@bernin.fr.



après-midi créatif du 15/10/15 organisé par le CCAS



aide du Club Berninois à la création des lampions

Des projets en route

L'équipe municipale travaille sur différents projets :

- **Le portage de repas** : une enquête de satisfaction auprès des utilisateurs du service a révélé un mécontentement. Aussi dans une volonté de satisfaire les bénéficiaires du portage des repas, le CCAS a décidé de changer de prestataire. À partir de septembre, les repas seront préparés à la cuisine de la crèche, un appel d'offre est en cours pour le choix du restaurateur.

- **Une « résidence personnes âgées » non médicalisée.** L'idée est de proposer des logements dédiés en centre de village, près des commerces, offrant des services et adaptés à la perte d'autonomie. Permettre à nos aînés de rester à Bernin lorsque la maison devient un poids.

Le CCAS est quant à lui engagé dans une **étude de prévention concernant le logement individuel.** Il s'agit d'un diagnostic qui sera proposé par un ergothérapeute afin de mettre en évidence les risques éventuels et préconiser les travaux à faire afin de rester chez soi en toute sécurité.

Une commission est mise en place et réunit des élus et des citoyens qui souhaitent apporter leur expérience, leurs compétences et leur disponibilité à la réflexion que mène le CCAS sur le sujet du logement.

Si cela vous intéresse, prenez contact en mairie auprès de Fabrice Colliard

Conseil communautaire du 7 décembre 2015

Le 7 décembre dernier a eu lieu le dernier conseil communautaire de l'année 2015 avec 31 points soumis à délibérations. Ci-dessous quelques points mis en exergue :

- **Habitat et logements** : garanties d'emprunts, aide à Saint-Vincent-de-Mercuze pour la création de logements sociaux, soutien aux opérations d'amélioration énergétique sur Froges, aide aux travaux dans le cadre du programme « habiter mieux », adoption de la convention pour l'amélioration du parc social existant avec un volet énergétique.

- **Finances** : décision modificative de fin d'exercice, attribution de compensation 2015, soit pour Bernin (déduction faite des charges transférées), 1.926.086 euros.

- **Aménagement foncier** : convention avec le Parc Naturel de Chartreuse, portage du centre de remise en forme d'Allevard.

- **Agriculture et forêt** : demande de subvention à la Région dans le cadre de la sensibilisation à l'achat local «consommons autrement», dans le cadre du projet agro-écologique sur le Grésivaudan et pour la transmission et l'installation en agriculture.

- **Economie** : adhésion à digital Grenoble et cession de parcelle sur la Zone d'Activité du Pruney.

- **Sport et culture** : attribution de subvention et soutien aux projets des foyers sociaux éducatifs et des collègues.

- **Gestion des déchets** : participation au financement du poste de chargé de mission mâchefer dans le cadre de la coopération du sillon alpin pour le développement durable déchets créée en 2011, regroupant 17 collectivités et 2,9 millions d'habitants.

- **Administration générale** : mise en conformité des compétences et actualisation des statuts suite à la loi NOTRe

(Nouvelle Organisation Territoriale de la République). Au 01/01/2017 prise des compétences «politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire» et «promotion du tourisme dont la création d'office de tourisme».

Au 01/01/2018 prise des compétences «eaux et assainissement» et généralisation de la compétence «gestion des mieux aquatiques».

Concernant le schéma de mutualisation, il est acté qu'une conférence des maires validera le projet de rapport sur la mutualisation des services et proposera des orientations politiques à retenir dans le cadre de la mutualisation. Un comité technique des directeurs des services et secrétaires de mairie a également été créé. Un diagnostic partagé est en cours de réalisation dans le but d'adopter le rapport sur la mutualisation des services en juin 2016.

Christophe Duret, Conseiller communautaire

La fête de Noël du Relais Assistantes Maternelles « Les Grési'mômes »

Le 9 décembre matin se tenait la fête de Noël des « Grési'mômes », Relais Assistantes maternelles intercommunal pour les communes de Montbonnot, Bernin, Saint Nazaire-les-Eymes, Saint-Ismier et Biviers. Ce sont **70 enfants, âgés de trois**

mois à trois ans, qui, par leur incroyable concentration, ont su nous prouver une fois de plus que « la musique et la poésie, ce n'est pas réservée qu'aux grands » !

Comme le dira une assistante maternelle : « *Le silence des enfants en dit long, ils ne trichent pas* ».

Le spectacle, qui s'est déroulé à la Maison des Arts de Montbonnot, s'est poursuivi par un goûter, moment d'échange convivial.

Merci aux assistantes maternelles qui se sont déplacées pour l'émerveillement des petits qu'elles accueillent. Et **merci bien sûr à la Compagnie « Rêves et chansons » pour son spectacle « Cadeau » qui a tant ravi bébés, petits et grands !**

Bénédicte Soule-Nan, Animatrice RAM



Un écrivain à Bernin

La bibliothèque municipale de Bernin vient de s'enrichir de quelques 6 nouveaux ouvrages, tous écrits, dédiés et offerts gracieusement par leur auteur, un certain HEME, habitant de Bernin depuis une dizaine d'années.

Mais qui est HEME ?

« Heme » est le nom de plume d'un paisible Berninois, retraité et amoureux des mots.

Il a déjà signé plusieurs ouvrages : un roman en deux volumes, deux recueils de poésies, un récit autobiographique en hommage à son grand-père, et enfin, deux manuels didactiques. Nous nous sommes laissé dire que d'autres ouvrages étaient en préparation.

Les berninois trouveront 6 de ces ouvrages désormais disponibles à la bibliothèque de Bernin.

Heme se définit lui-même comme un autodidacte créatif. Son style d'écriture est souple et offre un véritable plaisir de lecture.

Par ailleurs, Heme participe régulièrement à des concours littéraires. Actuellement, il s'investit tout particulièrement dans une nouvelle forme de littérature, l'édition courte, voire très courte ou très très courte pour les micro nouvelles et mini fictions. Il s'agit de raconter une histoire ou un conte, fantastique ou philosophique, d'écrire un texte ou une poésie en un minimum de mots.

Le facteur temps est l'unité de mesure de la longueur de ces nouveaux textes que certaines administrations (grenobloises notamment) expérimentent actuellement afin de faire patienter dans les files d'attente. Une bonne idée.

Notons que cette nouvelle forme d'écriture, la « Short Story », d'origine anglo-saxonne, a remporté le Nobel de Littérature en 2013 ! Quand même...
Merci Heme !

Plus d'infos :

<https://sites.google.com/site/hemeetmoi/>



Les Pros de Bernin ont été fort déçus de devoir annuler la fête de la galette, pluie continuelle oblige ! Nous espérons que l'année prochaine, nous aurons plus de chance. **Notre prochaine animation aura lieu au printemps** pour fêter l'arrivée des beaux jours.

Aujourd'hui, nous avons le plaisir de vous présenter un Pro de Bernin : Sylvie Cogne, de Mod & Tiff dont voici l'interview.

Zoom sur

Mod & Tiff



Les pros de Bernin : **Bonjour Sylvie, tu as créé le salon Mod & Tiff et tu es commerçante depuis 16 ans. Peux-tu nous en parler ?**

Bonjour à tous ! Je m'appelle Sylvie Cogne et je suis originaire de Bernin. J'ai fait un CAP puis un Brevet professionnel en coiffure à l'IMP (Echirolles). Après ces 4 ans d'apprentissage chez plusieurs patrons (à Brignoud, Domène, Voreppe...), j'ai tenu un salon de coiffure à Bernin, Délic coif, situé à l'actuel emplacement de la Régalière pendant 7 ans environ. J'ai alors décidé de créer mon propre salon, Mod & Tiff, en 1999. J'adore transformer la chevelure de mes clients, cela leur redonne souvent le moral et de l'énergie. Je suis créative, observatrice, très à l'écoute de mes clients, que je connais pour certain depuis ma naissance. J'aime beaucoup faire plaisir à mes clients et j'adore le contact avec eux.

Les pros de Bernin : **Qu'est-ce qui a motivé ton implantation sur Bernin ?**

Mon père est né à Bernin à côté de l'actuel "Boulangère". Il a été boucher pendant 47 ans

chez Monsieur Damiani. Bernin, c'est mon village, il était tout-à-fait naturel que je souhaite y créer mon salon. J'ai beaucoup de clients de Bernin, mais certains viennent de Crolles, de St-Nazaire, St-Ismier, de l'autre côté de la vallée...

Les pros de Bernin : **As-tu des valeurs à mettre en avant ?**

J'ai su m'entourer d'une très bonne équipe, fiable et compétente.

Les pros de Bernin : **As-tu quelque chose d'autre à ajouter, un message à faire passer aux habitants de Bernin... ?**

J'aime organiser des actions de communication, proposer des animations et des formations dans mon salon. Je propose aussi le premier fauteuil de chromothérapie avec massages, mise à la disposition gracieusement pour mes clients.

Les pros de Bernin: Merci Sylvie et bonne continuation !



N'hésitez pas à nous contacter pour toute information à l'adresse berninpro@yahoo.fr et visitez notre page facebook sur <http://www.facebook.com/pros2bernin>.



Bureau de tabac : appel à candidature

La commune a été notifiée par l'Administration que la réouverture d'un bureau de tabac à Bernin était sur le point d'être engagée. La procédure d'implantation de ce débit passe prioritairement par un transfert d'un débit existant. A défaut il s'agira d'un appel à candidature. Pour plus de renseignements, rendez vous sur le site www.bernin.fr ou contactez la mairie : mairie@bernin.fr.

SPORT

SPORT NORDIQUE EN GRÉSIVAUDAN



Sport Nordique en Grésivaudan propose des stages enfants en février "multi-activités" au Cube.

Pour les 8-12 ans et 5-8 ans. Nombre limité.
9h-17h / 15 et 16 février (8-12 ans), 17 février (5-8 ans),
Inscription à la journée ou demi-journée.
Apporter son pique nique.
Goûter offert.
45€ la journée (2 de même famille : 40€).
20€ la demi-journée.

Au programme : Jeux traditionnels, trail (course en forêt), parcours sportifs, slackline, kinball (sport Canadien), torball (sensibilisation aux non-voyants),

unihoc, futsal, sports collectifs, cirque, skike (ski à roulettes), marche et course nordique, circuit training.

Contact : Betty Raffin - Secrétaire - sportnordiquegresi@free.fr

Permanence téléphonique le mercredi après-midi de 16h à 20h au 06 83 44 08 04



CENTRE INTERCOMMUNAL DE DANSE



Le CID est très heureux de recevoir le danseur et chorégraphe Alain Gruttadauria pour animer un stage de danse modern'jazz le week-end du 13 et 14 février 2016.

C'est une grande opportunité que de pouvoir prendre des cours avec lui, son style particulier et unique est une source d'enrichissement et de diversité.

Il sera accompagné pour l'occasion d'une des danseuses de sa compagnie, Priska Gloanec, qui animera un stage enfant pour les 10-12 ans et 12-14 ans.

Toutes les informations sont sur notre site : <http://cidanse.gresivaudan.free.fr/> (rubrique stage en bas de page d'accueil).

SOLIDARITÉ

BERNIN BEKAMBA

En ces temps troublés et troublants, vous avez été nombreux à assister au concert organisé dans le cadre de la semaine de la Solidarité Internationale par Bernin Bekamba et Orfeo Musiques du Monde le 20 novembre 2015. **Les bénéfiques s'élèvent à 1051€ et serviront à l'achat de médicaments pour les 4 centres de santé** gérés par le Docteur Maguy Nigri. Merci aux musiciens de UYUNI et MISKI COCA et à tous les donateurs car notre association ne peut pas vivre sans le soutien régulier de tous.

Nous vous donnons rendez-vous en 2016 pour de nouvelles actions solidaires.

Contact : magali.chiapello@wanadoo.fr



LOISIRS

CIRQ'HOP

2 stages de cirque enfants (dès 4 ans) et ados :

Pour les vacances d'hiver, **Cirq'Hop proposera deux stages « ENFANTS », du 15 au 19 et du 22 au 26 février** (en journée ou demi-journée, selon modalités).

Au programme : Acrobaties, jonglage, équilibre, aériens, et spectacle le vendredi soir pour clôturer chaque stage. Ouvert à tout public motivé.

Toutes les informations sur le site de Cirq'Hop : www.cirqhop.org ; ou auprès des profs lors des cours.



LOISIRS

CLUB PHILATÉLIQUE

Le dernier samedi du mois (*sauf décembre, juillet et août*), le club se réunit de 14h à 16h ou 17h, au Cube, salle érable (extérieur).

L'activité philatélique bat alors, son plein :

- Échanges, vente, tri, ou recherche dans les catalogues.

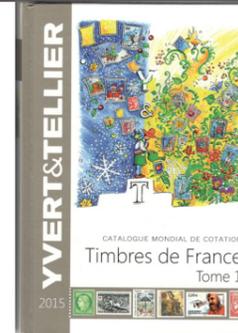
- Préparation de commande groupée pour éviter les frais de port.

- Autour des discussions, nous pouvons regarder les dernières acquisitions des uns et des autres, parcourir les revues spécialisées, donner ou demander des conseils.

À l'occasion, la réunion se termine par un petit pot de l'amitié.

Philatéliste expérimenté ou néophyte, venez nous rejoindre pour passer un agréable moment.

Renseignements : Anny Charras 04 76 08 17 06



ASSOCIATION POUR LE DON DE SANG DU SAINT-EYNARD



Vous les voyez quand vous venez donner votre sang à Saint-Ismier ou à Montbonnot ; arborant leur T-shirt « Association pour le Don de Sang Bénévole », ils vous accueillent avec le sourire et vous remettent parfois à votre départ une friandise : ce sont les bénévoles de l'Association pour le Don de Sang Bénévole du Saint-Eynard.

Bien sûr, c'est l'EFS de la Tronche (Établissement Français du Sang) qui est responsable de l'organisation et de la gestion de toutes les collectes du département. Les bénévoles quant à eux épaulent les professionnels, apportant un plus lors des collectes: mise en place des équipements, accompagnement attentif des donneurs.

Ce n'est pas tout : sous la présidence de Janine Barbier, également présidente de l'Union Départementale, ils œuvrent tout au long de l'année pour faire connaître les dons de sang et d'organes et recruter de nouveaux donneurs. En 2015, ils ont assuré la signalisation et la sécurité lors des cross de Biviers et de Saint-Ismier, et diffusé infatigablement affiches et tracts (les mairies mettant en place les banderoles).

Assemblée générale : vendredi 4 mars (19h30) à Saint-Ismier (salle des fêtes, près de la mairie). Vous pourrez adhérer à l'association (cotisation : 10€) et vous informer sur les problématiques du don, sur les activités 2015 et sur les projets pour 2016.

LOISIRS

LOU PELAYA

Comme tous les ans Lou Pelaya a organisé son réveillon ouvert à tous ce 31 décembre 2015 à la salle des fêtes de Bernin : salle comble, buffet magnifique, danseurs dynamiques, musiciens en pleine forme, ambiance chaleureuse, temps clément,... bref tout était au rendez-vous pour réussir cette dernière soirée de 2015 !!!

Bonne année 2016 et bonne santé à tous les Berninois.

Au gui l'an neuf, et à l'année prochaine



LOISIRS

CONTACT

Retenez la date du **samedi 13 février 2016**

L'association Contact vous invite à la salle des fêtes de Bernin à 20h30 à une **soirée Concert - Cabaret** animée par le groupe régional de chanteurs et danseurs « MÉLOMANN' » qui nous promènera dans le monde entier.

Renseignements : 04 76 08 11 13



LOISIRS

AVF MEYLAN GRÉSIVAUDAN



AVF Meylan Grésivaudan souhaite à tous et plus particulièrement aux nouveaux arrivants et leur famille **une très bonne et heureuse année 2016 avec toujours plus de rencontres, d'échanges, d'animations et de solidarité.**

Novembre fut l'occasion pour nos adhérents de découvrir le showroom ERDF ou encore de se retrouver pour notre traditionnelle soirée d'accueil - cocktail dinatoire.

En décembre, après la fête de Noël qui a réjoui petits et grands, c'est au musée que nous nous sommes retrouvés pour découvrir les œuvres de Georgia O'Keeffe.

En ce début d'année, afin de se rencontrer tout en découvrant nos traditions et profiter de nos sites enneigés,

AVF propose entre autres :

- La galette des rois avec une ambiance musicale et plus tard dans le mois une soirée crêpes familiale.
- Une visite à la bibliothèque municipale de Grenoble pour la découverte de documents très anciens et rares et une journée patrimoine à Romans.
- Une randonnée nocturne en raquettes ainsi qu'une sortie neige en famille.

De quoi satisfaire tout le monde et remplir notre mission : bien vous accueillir et vous faire découvrir votre nouvel environnement !

Pour compléter notre offre nous vous rappelons nos animations hebdomadaires.

Pour connaître notre programme complet ou nos animations régulières venez nous rencontrer lors des permanences, consultez notre site internet et notez dès à présent nos prochains grands rendez-vous !

N'hésitez pas à venir nous rejoindre : <http://avf.asso.fr/fr/meylan/> et pour tout renseignement : 06 89 11 08 17 ou avfmeylan@gmail.com.



Marché de Noël à Kieselbronn

En Allemagne comme en France, Noël est un moment magique. Les familles se retrouvent, et le marché de Noël donne un avant-goût des fêtes, avec son parfum de sapin, le vin chaud, les pains d'épices. Une petite délégation de Bernin a apporté une touche française au marché de Noël de Kieselbronn, en proposant du kir et du champagne, du fromage et des saucissons de chez nous, des croque-monsieurs et crêpes, et même des raviolis. Partager ce qu'on aime, c'est au coeur de notre jumelage !



Avec le comité de jumelage, les enfants du CM2 de l'école de Bernin ont appris un chant de Noël en allemand, et réalisé un petit chandelier en forme d'étoile. Ces mêmes enfants bénéficieront prochainement d'une autre intervention inter-culturelle : l'animateur Alexander Fast du projet „mobiklasse.de“ (ancien „Deutschmobil“) se rendra dans leurs classes et leur fera découvrir de façon ludique des éléments de la culture, des traditions et des réalités actuelles de l'Allemagne.

Et une dernière bonne nouvelle pour les petits germanophiles berninois : **la classe bi-langue au collège de St-Ismier est maintenue, ainsi tous les enfants qui souhaitent apprendre l'allemand dès la 6^e, pourront s'inscrire dans ces classes.** Et pourquoi pas, participer au voyage à Kieselbronn avec leurs familles, pendant le week-end de l'Ascension, du jeudi 5 au dimanche 8 mai 2016. Le comité de jumelage est ouvert à tous, n'hésitez pas à nous contacter et à consulter notre site : <http://jumelagebernin.e-monsite.com/agenda.html> • Mail : gisou.lemiere@wanadoo.fr.

Journée développement durable :

« Comment maîtriser ses déchets verts »

Qui n'est jamais allé, de trop nombreuses fois, déverser des remorques entières de déchets verts à la déchèterie, dans des bacs déjà trop pleins, après avoir patienté dans d'interminables files d'attente et négocié de délicates marches arrière ?

Lorsque vient le printemps, perchés sur leurs échelles, les berninois taillent leurs haies séparatives et remplissent des sacs et remorques... qui finissent dans des bennes et produisent de manière exponentielle des déchets verts à transporter et recycler.

En effet, un arrêté préfectoral du 18 novembre 2013 a instauré le principe général d'interdiction de brûlage à l'air libre des déchets verts (hors activités agricoles et forestières), dans toutes les communes. Depuis, les déchets doivent être compostés sur place, broyés ou emmenés à la déchetterie, et non plus brûlés. Cette mesure a été mise en oeuvre au niveau de la Région Rhône Alpes afin de **limiter la dégradation de la qualité de l'air.**

À titre d'exemple, brûler à l'air libre 50 kg de végétaux verts dégage autant de particules nocives que 3 mois de chauffage d'un pavillon avec une chaudière au fioul, ou qu'une voiture diesel récente parcourant 6 000 km.

Le 23 avril 2016, au Parc de la maison Michel, les membres de la commission extra municipale « développement durable » vous propose de nous retrouver pour une **après-midi de sensibilisation et de partage** afin de limiter, chacun à notre niveau, la production et le transport des déchets verts.

Venez découvrir les bénéfices et apprenez à composer une haie variée, alternative à nos haies de cyprès ou de lauriers et favorisant la biodiversité et la qualité de vie de chacun.

Les agents du service technique s'attelleront à partager leurs pratiques mises en oeuvre depuis de nombreuses années autour de cette question. D'autres techniques de jardinage faciles et écologiques permettent de recycler sur place des déchets verts ou encore d'en limiter la production : paillage, tonte en technique mulching, broyage, plantation alternative de prairies fleuries...

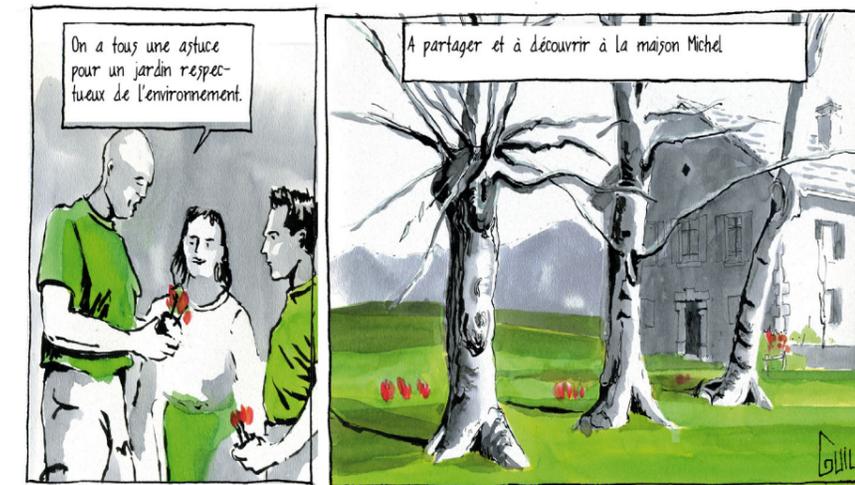


Illustration de Guillemette Dufour

À cette occasion, un guide pratique sur le traitement des clôtures végétatives et des déchets verts sera disponible.

Quelques exemples de thématiques développées lors de cette journée :

- ➔ Le compostage ou lombric compostage, une autre alternative à la déchèterie : votre compost est-il adapté ? Certains membres de la commission partageront leurs pratiques autour de ce procédé.
- ➔ Les déchets verts des agriculteurs : comment nos agriculteurs traitent de manière raisonnée cette problématique ?

Cette après-midi sera l'occasion de découvrir non seulement de multiples techniques autour de nos espaces verts et naturels mais également de nous rencontrer pour partager quelques simples instants de convivialité.

À vos agendas : Nous vous attendons nombreux au Parc de la Maison Michel le 23 avril 2016 !

MAIRIE

RD 1090 - 38190 Bernin
Tél. 04 76 92 07 40
Fax 04 76 08 97 22
Courriel : mairie@bernin.fr

Ouverture au public :

- Lundi de 14 h à 17 h 30
- Mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30
- Samedi de 9 h à 12 h

(agence postale + permanence mairie pour le retrait de formulaires et les cartes d'identité)

CRÈCHE - HALTE-GARDERIE

Tél. 04 76 08 88 41

CCAS

Centre communal d'action sociale

Tél. 04 76 92 35 57
Courriel : ccas@bernin.fr

SERVICE ENFANCE-JEUNESSE

Tél. 04 76 08 86 82
Réservation Cantine/périscolaire :
04 76 72 81 75 ou 06 85 18 95 09
Courriel : enfance-jeunesse@bernin.fr

ÉCOLE MATERNELLE

Tél. 04 76 08 85 42

ÉCOLE PRIMAIRE

Tél. 04 76 08 12 40

POLICE MUNICIPALE

Tél. 04 76 13 24 56
Courriel : police.municipale@bernin.fr

OBJETS TROUVÉS

L'accueil de la mairie met à la disposition des habitants un coffre d'objets trouvés sur la commune (salle des fêtes, trottoirs, etc.).

Les objets sont gardés pendant un an et un jour puis sont jetés (clés, documents) ou donnés (vêtements).
Contact : 04 76 92 07 40



> **POMPIERS** : 18

> **SAMU** : 15

> **CENTRE ANTIPOISON** : 04 72 11 69 11 (Lyon)

> **GENDARMERIE** : 04 76 52 15 45 (Saint-Ismier)

> **ErDF** : 0 810 050 333 - Conseil clientèle

> **ErDF** : 0 820 333 338 - Dépannage

> **GrDF** : 0 810 224 000 - Conseil clientèle

> **GrDF** : 0 800 47 33 33 - Dépannage

> **Véolia eau** : 09 69 32 34 58

> **Abeille Dauphinoise** : 06 12 86 12 48
(pour la récupération des essaims)

NUISANCES

BRUITS « DOMESTIQUES »

Jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30, le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h et le dimanche et jours fériés de 10 h à 12 h.
Tout contrevenant fera l'objet d'une amende (38 euros).

BRUITS DE CHANTIERS (PUBLICS OU PRIVÉS)

Les travaux ne sont autorisés que du lundi au vendredi de 8 h à 18 h et le samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Les travaux sont interdits les dimanches et jours fériés et en dehors des horaires précités.

FEUX DE JARDIN

Le brûlage de bois est FORMELLEMENT interdit. Pour tout renseignement complémentaire : arrêté préfectoral n° 2008-11 470 portant réglementation des déchets végétaux.

SERVICES INTERCOMMUNAUX

LE GRÉSIVAUDAN

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Le lundi (poubelle traditionnelle) et mardi (poubelle « je trie ») de 4 h à 11 h.

DÉCHÈTERIES

- Crolles : (rue des Frères Montgolfier) ouverte du lundi au dimanche de 8 h 30 à 17 h 45
- St-Ismier (chemin de Vergibillon) : ouverte du lundi au dimanche de 8 h 30 à 17 h 45
- Le Touvet (La Prat) : ouverte du lundi au dimanche de 8 h 30 à 17 h 45.

COLLECTE DES VÊTEMENTS ET CHAUSSURES

À déposer dans des sacs à la déchèterie le mercredi et le vendredi de 8 h à 16 h.

VERRES ET PAPIERS

Les points de collecte de la commune sont situés à l'entrée du village du côté de Crolles, devant les courts de tennis, sur le chemin des Communaux, devant la salle des fêtes, dans le parc technologique et devant l'école.
Infos : 04 76 08 03 03.

CENTRE NAUTIQUE DU GRÉSIVAUDAN

TÉL. 04 76 92 10 56

Horaires d'ouverture au public :

Lundi, vendredi de 12 h à 13 h 45 et de 19 h 15 à 22 h • Mardi de 12 h à 13 h 45 et de 20 h 15 à 22 h • Mercredi de 11 h 15 à 15 h 45 • Jeudi de 12 h à 13 h 45 • Samedi de 12 h à 18 h • Dimanche de 9 h à 17 h

ASSAINISSEMENT (EAUX USÉES)

Astreinte urgente 7j/7j et 24h/24h :
04 76 61 39 34 (VEOLIA)
Renseignements réseaux :
04 76 52 52 28 (SIZOV).

CONSEILS JURIDIQUES

Vous pouvez disposer des conseils d'un avocat et d'un médiateur conseil. Ces professionnels vous accueillent sur rendez-vous et vous conseillent gratuitement sur les démarches juridiques ou administratives à effectuer. Pour l'avocat, il convient de prendre rendez-vous auprès de la mairie. Pour le médiateur conseil, s'adresser à la mairie de St-Ismier.

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Un service postal est assuré à l'accueil de la mairie, aux horaires d'ouverture.

Vous pouvez retirer vos colis et recommandés et affranchir votre courrier. Vente de timbres et emballages.

URBANISME

Tél. 04 76 92 35 59
Courriel : urbanisme@bernin.fr
Accueil sur rendez-vous

PHARMACIES DE GARDE

Pour connaître les pharmacies de garde vous pouvez également appeler le **3915** (numéro national - 0,15 € TTC par minute).

Le 7 février : Pharmacie Plémer (St Nazaire-les-Eymes)

Le 14 février : Pharmacie Blanchard (Champ/Frogès)

Le 21 février : Pharmacie De l'Orchidée (Lancey)

Le 28 février : Pharmacie Djian (St-Ismier)

Le 6 mars : Pharmacie Ferradou (Le Versoud)

Le 13 mars : Pharmacie Luu Duc (Crolles)

Le 20 mars : Pharmacie Belle Etoile (Crolles)

Les 27 et 28 mars : Pharmacie De l'Orchidée (Lancey)

Le 3 avril : Pharmacie de Bernin

Le 10 avril : Pharmacie de Brignoud

MÉDECIN DE GARDE : 15

PÉDIATRE DE GARDE : En semaine (nuit et jour) 04 76 70 70 00

Le week-end et jours fériés 04 76 70 89 03

LE CHOIX DE LAURENCE

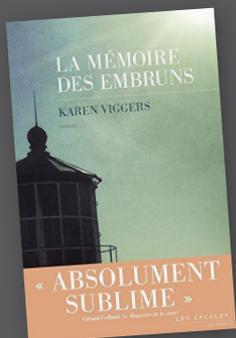
ROMAN > LA MÉMOIRE DES EMBRUNS • Karin Viggers

Mary, une vieille femme malade décide de venir terminer ses jours sur l'île où son mari a été gardien du phare pendant 30 ans. Elle nous confie ses souvenirs heureux et douloureux.

Ce récit nous fait voyager dans une contrée lointaine, une petite île au large de la Tasmanie où la nature est omniprésente et où le vent semble être un personnage à part entière.

Un très beau roman, riche en émotion.

Les escalas • 2015



> BIBLIOTHÈQUE FRANÇOISE GIROUD

Tél. 04 76 08 89 34

Courriel : bibliotheque@bernin.fr

Ouverture en période scolaire :

- Mardi de 16 h à 18 h 30
- Mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h 30 à 18 h 30
- Vendredi de 16 h à 18 h 30
- Samedi de 10 h à 12 h

Ouverture hors période scolaire :

- Mardi de 16 h à 18 h 30
- Mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30
- Samedi de 10 h à 12 h 30

